

PLANEUR CLUB DE MOULINS
Aérodrome de Moulins-Montbeugny
03400 TOULON-SUR-ALLIER
Tél. 04 70 20 46 61 ou 06 80 88 04 50
E-mail : contact@planeur-moulins.fr

Site internet : www.planeur-moulins.fr



FORMULE DECOUVERTE PLANEUR 3 JOURS

Valable pour l'année 2016
AGE MINIMUM REQUIS : 13 ANS

STAGIAIRE DE 25 ANS ET MOINS	STAGIAIRE AGE DE PLUS DE 25 ANS
FORFAIT DE 150 €	FORFAIT DE 175 €

Le montant du forfait comprend :

- L'inscription et la participation aux frais de fonctionnement du Club.
- La licence assurance valable pour 3 jours de vol.
- **2 heures de vol en planeur avec instructeur ou un animateur découverte.**
- **3 lancers en remorquage par ULM.**

Déroulement du stage :

Le stage s'effectue principalement en Juillet / Août, et durant les vacances scolaires à partir de Mars. Toute autre période peut être convenue avec le stagiaire. La veille du vol, le candidat prend rendez-vous avec son instructeur.

Contenu des vols :

Durant chaque vol, un instructeur ou un animateur qualifié, accompagne le candidat et lui fait découvrir le vol en planeur et le pilotage de base.

L'abandon du candidat au cours de sa formation, pour une raison non imputable au Planeur Club de Moulins, ne pourra faire l'objet d'un remboursement quel qu'il soit, sauf raisons majeures.

Paiement du stage : A l'inscription du stagiaire.

Les vols en planeur sont réalisés à bord d'un planeur biplace ALLIANCE 34.

A l'issue de cette initiation, si le stagiaire souhaite continuer une formation au brevet de pilote de planeur, les heures de vol acquises sont intégrées dans cette nouvelle formation.

Une attestation de stage est délivrée à la fin de cette formation.

Nous vous souhaitons de merveilleux moments en découvrant la magie du vol sans moteur et le pilotage du planeur

N.B.: La licence assurance est délivrée pour 3 jours de vol. Elle est valable jusqu'au 31 décembre 2016

